

COMMUNIQUE DE PRESSE

AQUAPLUS : LANCEMENT DE LA CAMPAGNE 2018

2018 : un Label Entreprise ANC pour valoriser les entreprises engagées dans une démarche d'excellence dans le développement durable

Cette année, AQUAPLUS lance le seul label de qualité dans le domaine de l'ANC : le « Label Aquaplus Entreprise ANC ». Lancé en partenariat avec le syndicat « Industries et Entreprises françaises de l'Assainissement Autonome (IFAA) », membre de l'UIE, ce nouveau label permettra aux entreprises concernées de mettre en avant leurs innovations en termes d'assainissement non collectif, mais aussi d'asseoir leur légitimité en tant qu'entreprises engagées dans une démarche de développement durable et de respect de l'environnement.

2018 : de nouveaux partenaires pour Aquaplus

Trois nouveaux partenaires rejoignent la démarche Aquaplus :



L'**Assemblée des Communautés de France (AdCF)** est la fédération nationale des élus de l'intercommunalité. Elle est présidée depuis le 4 octobre 2017 par Jean-Luc Rigaut, maire d'Annecy et président de la communauté du Grand Annecy. Fédérant 985 intercommunalités, le réseau de l'AdCF rassemble au total plus de 80% de la population française regroupée en intercommunalité, l'AdCF est leur porte-parole auprès des pouvoirs publics. <https://www.adcf.org/>



La **Fédération nationale des collectivités concédantes et régies (FNCCR)** est une association constituée exclusivement de collectivités territoriales ou de leurs établissements publics (régies, SPL,...) spécialisés dans les domaines de l'énergie, du cycle de l'eau, des déchets et du numérique. Créée en 1934, la FNCCR représente notamment ses adhérents auprès des pouvoirs publics et autres parties prenantes, et contribue à l'amélioration continue de la gestion des services publics locaux. Dans le domaine du cycle de l'eau uniquement, la FNCCR fédère 557 adhérents représentant plus de 80% de la population française. <http://www.fnccr.asso.fr/>

Union Nationale des Industries et Entreprises de l'Eau et de l'Environnement

9, rue de Berri - 75008 Paris

Tél. : +33 (0)1 45 63 70 40 - Fax : +33 (0)1 42 25 96 41

E-mail : uie@french-water.com - Web : www.french-water.com

UIE, association professionnelle adhérente à la Fédération Nationale des Travaux publics

Villes de France est une association pluraliste d'élus qui rassemble les villes de 15 000 à 100 000 habitants et leurs agglomérations du territoire national, ensemble qui est le cadre de vie de près de la moitié de la population française (30 millions d'habitants). Depuis 2014, **Caroline Cayeux**, maire de Beauvais, présidente de la CA du Beauvaisis, est présidente de **Villes de France** et Jean-François Debat, maire de Bourg-en-Bresse, président de la CA du Bassin de Bourg-en-Bresse, en est le président délégué. <http://www.villesdefrance.fr/>

Qu'est-ce qu'AQUAPLUS

La démarche AQUAPLUS récompense les entreprises et collectivités locales pour leur engagement en faveur du développement durable dans le domaine de l'eau. Aquaplus est une démarche lancée en 2004 avec 3 partenaires fondateurs : l'Union des Industries et Entreprises de l'Eau, l'Association des Maires de France et l'Agence Française pour la Biodiversité (Anciennement l'Onema). C'est le seul label de développement durable dans le secteur de l'eau.

Les partenaires fondateurs de la démarche



L'Association des maires de France et des présidents d'intercommunalité (AMF)

Créée en 1907, reconnue d'utilité publique dès 1933, l'AMF est aux côtés des maires et des présidents d'intercommunalité, dans le respect des valeurs et des principes qui ont prévalu depuis sa création : respect des libertés locales, appui concret et permanent aux élus dans leur gestion quotidienne, partenariat constructif mais exigeant avec l'Etat dans le cadre de la défense et de la promotion des intérêts des collectivités territoriales. Près de 35 000 adhérents, maires et des présidents d'intercommunalité, lui assurent légitimité et représentativité. www.amf.asso.fr

AGENCE FRANÇAISE POUR LA BIODIVERSITÉ

ÉTABLISSEMENT PUBLIC DE L'ÉTAT

L'Agence Française pour la Biodiversité (AFB) est un établissement public du ministère de la Transition écologique et solidaire. Créée le 1er janvier 2017, elle regroupe désormais l'Agence des aires marines protégées, l'Atelier technique des espaces naturels, l'Office national de l'eau et des milieux aquatiques et Parcs nationaux de France. Elle exerce des missions d'appui à la mise en œuvre des politiques publiques dans les domaines de la connaissance, la préservation, la gestion et la restauration de la biodiversité des milieux terrestres, aquatiques et marins. Ses missions principales incluent la gestion et la restauration des espaces protégés et notamment les aires marines protégées, les parcs naturels marins, comme le parc naturel marin des Glorieuses, et également la connaissance et la compréhension du fonctionnement des écosystèmes. <https://www.afbiodiversite.fr>

Union Nationale des Industries et Entreprises de l'Eau et de l'Environnement

9, rue de Berri - 75008 Paris

Tél. : +33 (0)1 45 63 70 40 - Fax : +33 (0)1 42 25 96 41

E-mail : uie@french-water.com - Web : www.french-water.com

UIE, association professionnelle adhérente à la Fédération Nationale des Travaux publics



Union Nationale des Industries et Entreprises
de l'Eau et de l'Environnement

L'Union nationale des Industries et Entreprises de l'Eau et de l'Environnement (UIE) réunit neuf syndicats professionnels, du forage au traitement collectif et individuel des eaux usées, en passant par la production d'eau potable, la fourniture d'équipements de transport et de stockage ou l'exécution de travaux de génie civil du domaine de l'eau et de l'environnement. A travers eux, elle représente 300 adhérents et 30 000 collaborateurs au service, en France et dans le monde, des gouvernements, des collectivités locales, des industries, de l'agriculture et de l'habitat individuel. Retrouvez nous sur : www.french-water.com et https://twitter.com/UI_Eau

Les dossiers de candidature sont disponibles sur le site internet Aquaplust ou à demander directement par e-mail :

- **Label Aquaplust ANC** : candidatures du 15 juin au 28 septembre 2018
- **Trophée Aquaplust Réalisation** : candidatures du 15 juin au 31 août 2018
- **Label Aquaplust Service** : candidatures du 15 juin au 28 septembre 2018.

Rendez-vous dès à présent sur : www.aquaplust-info.com / contact@aquaplust-info.com / uie@french-water.com

Contact presse :

Anne-Laure Makinsky / 01-45-63-70-40 / 06 61 19 35 92 / al.makinsky@french-water.com

Union Nationale des Industries et Entreprises de l'Eau et de l'Environnement

9, rue de Berri - 75008 Paris

Tél. : +33 (0)1 45 63 70 40 - Fax : +33 (0)1 42 25 96 41

E-mail : uie@french-water.com - Web : www.french-water.com

UIE, association professionnelle adhérente à la Fédération Nationale des Travaux publics

